

# Les examens de suivi recommandés

Le diabète est le plus souvent une maladie silencieuse.  
Même si l'on ne ressent rien, il peut être à l'origine de complications.  
Des examens de suivi réguliers sont donc nécessaires.



## MESURE DU POIDS ET DE L'INDICE DE MASSE CORPORELLE\*

Pour détecter une éventuelle surcharge pondérale (qui peut être source de complications) et adapter son alimentation en conséquence.

\* Indice de masse corporelle = poids (kg) / taille (m)<sup>2</sup>.  
Pour un adulte, il y a surcharge pondérale lorsque l'IMC > 25.



## MESURE DE LA TENSION ARTÉRIELLE

Pour contrôler le niveau de la pression artérielle.



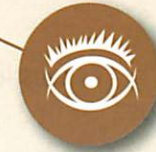
## DOSAGE DE L'HÉMOGLOBINE GLYQUÉE (HBA1C)

Pour estimer le taux moyen de sucre (glucose) dans le sang au cours des 2 à 3 derniers mois et ajuster au mieux le traitement.



## BILAN LIPIDIQUE

Pour mesurer la concentration dans le sang des graisses (cholestérol, triglycérides) qui participent à la survenue de complications cardiovasculaires.



## EXAMEN DU FOND D'ŒIL

Pour dépister d'éventuelles lésions de la rétine.



## BILAN DENTAIRE

Pour dépister et traiter d'éventuelles lésions des dents et des gencives.



## ÉLECTROCARDIOGRAMME

Pour détecter d'éventuelles maladies cardiaques.



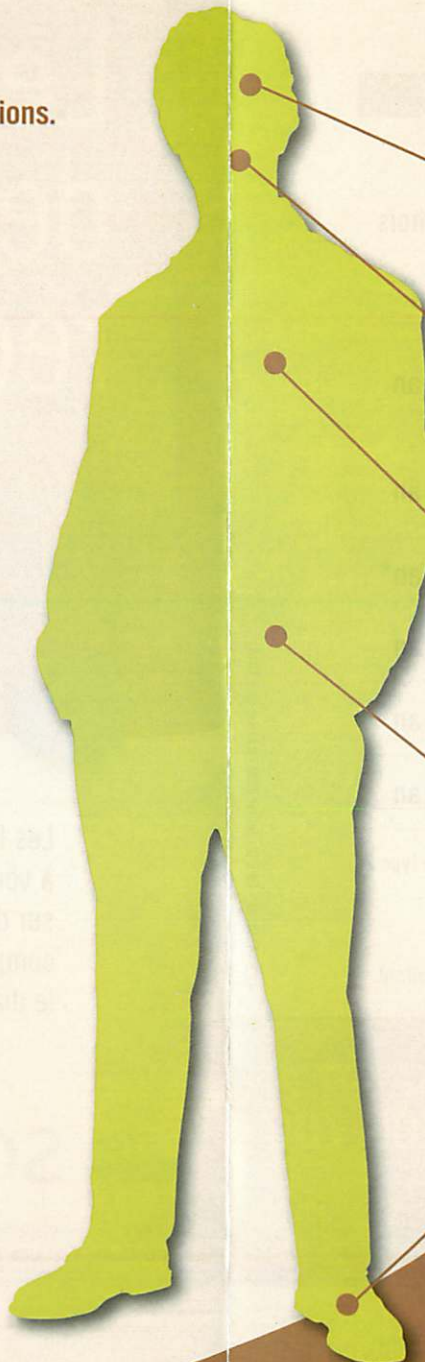
## BILAN RÉNAL

Pour s'assurer qu'il n'y a pas de complications au niveau des reins.



## EXAMEN DES PIEDS

Pour vérifier régulièrement la sensibilité de la peau et déceler d'éventuelles lésions ou plaies.



Parlez-en avec votre médecin traitant !

# Suivi minimum recommandé

Parlez-en avec votre médecin traitant.

QUOI ?	QUAND ?
<b>Visites chez votre médecin traitant</b> Mesure du poids, de l'indice de masse corporelle, de la tension artérielle... <i>N'hésitez pas à aborder avec votre médecin traitant tous les autres sujets qui vous préoccupent.</i>	Tous les 3 mois
<b>Dosage de l'hémoglobine glyquée (HbA1c)</b> Prise de sang	4 fois par an
<b>Bilan lipidique et rénal</b> Prise de sang + analyse d'urine	1 fois par an
<b>Examen du fond d'œil</b>	1 fois par an*
<b>Électrocardiogramme</b>	1 fois par an
<b>Examen des pieds</b>	1 fois par an
<b>Bilan dentaire</b>	1 fois par an

Source : Haute Autorité de santé. La prise en charge de votre maladie, le diabète de type 2. Guide - Affection de longue durée. Paris : HAS, avril 2007.  
En ligne sur le site : <http://www.has-sante.fr>

\*ou dans certains cas, tous les 2 ans, selon les recommandations de votre médecin traitant.

422-54713-DE - LR n°2 - Juillet 2008 (MA) octobre 2013

 **sophia**

Le service d'accompagnement pour mieux vivre avec une maladie chronique.

Une question ? Un infirmier-conseiller en santé vous répond

**0 811 709 709**

du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 13h

Prix d'un appel local depuis un poste fixe - Horsaires métropole

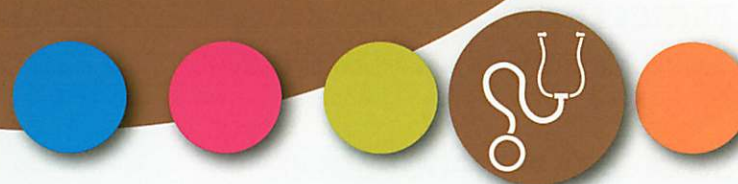
[www.ameli-sophia.fr](http://www.ameli-sophia.fr)

[www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)  
**inpes**  
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

 **l'Assurance Maladie**

# Repères diabète

# Les examens de suivi recommandés



Les livrets de la collection **Repères diabète** visent à vous apporter des connaissances précises et validées sur des thèmes liés au **diabète**, afin de vous aider à mieux comprendre votre maladie mais aussi à faciliter et améliorer le dialogue avec tous les professionnels de santé.

 **sophia**

Le service d'accompagnement pour mieux vivre avec une maladie chronique.

Pour en savoir plus:  
**0811 709 709**  
Prix d'un appel local depuis un poste fixe.

[amelii-sophia.fr](http://amelii-sophia.fr)

 **l'Assurance Maladie**